



Evry-Courcouronnes, le 25 mai 2023

Sous-Direction Pilotage et Innovation  
Groupement du Pilotage et de l'Organisation Transverse  
Service Planification et Gestion des instances  
Affaire suivie par AM RAHAL  
Tél. : 01 78 05 45 92  
Courriel : [instances@sdis91.fr](mailto:instances@sdis91.fr)

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 25 MAI 2023

Le 25 mai 2023 à 9h00, le Bureau s'est réuni dans les locaux de la direction, 1, Rond-point de l'Espace, 91035 Evry-Courcouronnes, sur convocation en date du 17 mai 2023, sous la présidence de M. Guy CROSNIER, Président du Conseil d'administration du SDIS.

Le secrétariat de séance est assuré par le Contrôleur Général Patrick VAILLI, Directeur Départemental.

- **MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE**

Madame : Marie-Claire CHAMBARET

Messieurs : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Alexandre TOUZET

- **MEMBRE EXCUSE**

Madame : Dany BOYER

- **MEMBRE DE L'ADMINISTRATION**

- Lieutenant-Colonel Laurent MAUGAN, Sous-Directeur Pilotage et Innovation

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance et fait procéder à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Le mode de votation retenu est le vote à main levée.

**EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR**

DELIBERATIONS / OBJET	AVIS DU BUREAU
Monsieur Guy CROSNIER, Président du Conseil d'Administration, rapporteur	
<p>B-23-05-1GO</p> <p>Approbation de l'accord de consortium entre le CEA, le CNRS, l'Université de Strasbourg, ORANO recyclage et le SDIS de l'Essonne, pour la réalisation du projet intitulé « imagerie Neutronique Transportable » (INET)</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-2GO</p> <p>Mise en place de Pactes capacitaires avec la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) au profit du SDIS de l'Essonne</p>	<p>Le Contrôleur Général Patrick VAILLI fait référence à la circulaire de mars 2023 diffusée par le ministère de l'intérieur portant sur les modalités de cofinancement par l'Etat des pactes capacitaires qui lient l'Etat et les Services d'Incendie et de Secours.</p> <p>Ainsi, afin d'identifier les actions prioritaires à conduire pour améliorer la réponse opérationnelle des SIS, il a été demandé aux préfets de zone de défense de mettre en œuvre la démarche des pactes capacitaires afin de présenter les projets éligibles dans la zone de défense et de sécurité concernée. Les projets retenus feront l'objet d'un financement au titre de la dotation de soutien aux investissements structurants des services d'incendie et de secours. D'où la nécessité aujourd'hui de conclure une convention avec la DGSCGC afin de solliciter des subventions auprès de l'Etat dans le cadre de ce dispositif. Celle-ci permettra de répondre aux fragilités capacitaires du SDIS91 afin de renforcer ses moyens matériels face à des risques particuliers et aura pour avantage d'alléger le coût d'investissement prévu dans notre PPI pour les années 2023 à 2026.</p> <p>Dans ce contexte, le SDIS de l'Essonne a souscrit à trois pactes capacitaires dont les thématiques sont déclinées ci-après :</p> <p>Le premier porte sur les feux de forêt. En effet, le SDIS91 à travers son SDACR sollicite le renfort de son parc de camions citernes, notamment par l'acquisition de 5 CCF supplémentaires à répartir sur 4 ans.</p> <p>Le deuxième pacte capacitaire, concerne d'une part, les inondations pour lesquelles le SDIS91 souhaite une augmentation de la capacité de pompage et d'autre part, une augmentation de ses moyens pour lutter contre les grands feux notamment industriels.</p> <p>S'agissant du troisième pacte capacitaire, le SDIS91 demande à renforcer ses moyens opérationnels face aux risques NRBC, attentats RAD ou CHIM pour lesquels il a sollicité une subvention d'un montant de 570 000 €, en prévision notamment des prochains Jeux Olympiques 2024 de Paris.</p>

	<p>Enfin, il informe les membres du Bureau qu'une communication sur les pactes capacitaires sera présentée aux élus lors du prochain Conseil d'administration du 16 juin 2023.</p> <p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-1GCENTRE</p> <p>Approbation de la convention avec la société Refectory, pour la restauration des personnels SPP et PATS affectés au PC du groupement Centre</p>	<p>Le Contrôleur Général Patrick VAILLI rappelle que le Groupement Nord est également signataire de cette convention avec la société Refectory, sur la même base tarifaire de prestations.</p> <p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-1GAR</p> <p>Approbation de la convention relative à la mise en œuvre du 16<sup>ème</sup> bataillon des sapeurs-pompiers de France en vue du défilé du 14 juillet 2023</p>	<p>Le Contrôleur Général Patrick VAILLI informe que le 16<sup>ème</sup> bataillon des sapeurs-pompiers regroupe dans les 4 SDIS franciliens une centaine de personnels défilants, dont une vingtaine de sapeurs-pompiers qui sont issus du SDIS 91. Plusieurs entraînements se tiennent depuis le mois de mars en vue du jour J, avec comme maître d'œuvre le SDIS des Yvelines dont le directeur sera le chef du 16<sup>ème</sup> bataillon.</p> <p>Le Président se réjouit de la mutualisation francilienne et interroge sur le coût de cette organisation. Aussi, il demande si les personnels sont rémunérés pendant leur entraînement.</p> <p>Le Contrôleur Général Patrick VAILLI répond pour les entraînements faits en interne, notamment à l'EDIS, les agents ne sont pas indemnisés. Toutefois, concernant les répétitions zonales, ils perçoivent des indemnités vacances sous la forme d'un forfait de 100 heures. Il ajoute enfin à titre indicatif, que le SDIS91 a prévu une enveloppe de 50 000 € dédiés à cette opération, afin de couvrir les dépenses engagées pour l'acquisition de matériels, de fournitures, de prestations et de besoins logistiques.</p> <p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>

<p>B-23-05-1GPVEC</p> <p>Approbation de la convention cadre départementale et de la convention type individuelle avec les employeurs privés ou publics des sapeurs-pompiers volontaires précisant les modalités de la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-2GPVEC</p> <p>Approbation de la convention type cadre « engagement départemental » destinée aux associations d'entreprises privées ou d'élus afin de préciser les modalités de la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-1GFCP</p> <p>Approbation de la convention spécifique de groupement de commandes entre les Services Départementaux d'Incendie et de Secours de Seine et Marne, des Yvelines, du Val d'Oise et de l'Essonne pour lancer un marché d'acquisition de gilets pare-lames et de cache cou anti lacération</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-2GFCP</p> <p>Approbation de la convention spécifique de groupement de commandes entre les Services Départementaux d'Incendie et de Secours de Seine et Marne, des Yvelines, du Val d'Oise et de l'Essonne pour lancer un marché d'acquisition de cagoules de protection incendie</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-3GFCP</p> <p>Autorisation de signature du marché n° PF2303 relatif à l'aménagement de petits véhicules d'intervention pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne (3 lots)</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-4GFCP</p> <p>Approbation de la convention spécifique de groupement de commandes entre les Services Départementaux d'Incendie et de Secours de Seine et Marne, des Yvelines, du Val d'Oise et de l'Essonne pour relancer le marché d'acquisition de parka comprenant une coque externe, un blouson coupe-vent muni d'un insert thermique amovible</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>

<p>B-23-05-5GFCP</p> <p>Approbation de la convention spécifique de groupement de commandes entre les Services Départementaux d'Incendie et de Secours de Seine et Marne, du Val d'Oise, des Yvelines et de l'Essonne pour lancer un marché d'acquisition de détecteurs portatifs de contrôle de la contamination chimique dans le cadre des pactes capacitaires NRBC</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-6GFCP</p> <p>Approbation de la convention spécifique de groupement de commandes entre les Services Départementaux d'Incendie et de Secours de Seine et Marne, du Val d'Oise, et de l'Essonne pour lancer un marché d'acquisition de spectromètres GAMMA dans le cadre des pactes capacitaires NRBC</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-7GFCP</p> <p>Autorisation de signature de l'avenant n°1 au marché n°PF2006 relatif à la fourniture de bras élévateurs aériens de 22 mètres</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-1SDS</p> <p>Approbation de la convention de service d'achat centralisé n° MSP-2020-023-000-019 entre le groupement d'intérêt public « Réseau des Acheteurs Hospitaliers » (gip resah) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne relative à la fourniture de dispositifs médicaux non stériles</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-2SDS</p> <p>Approbation de la convention de service d'achat centralisé entre le groupement d'intérêt public « Réseau des Acheteurs Hospitaliers » (gip resah) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne relative à la fourniture de compresses, bandages, casaques, sets stériles (marché subséquent n°2 de l'accord cadre n° 2020-029)</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-05-1GT</p> <p>Réforme des véhicules et des matériels usagés 2023-04</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>

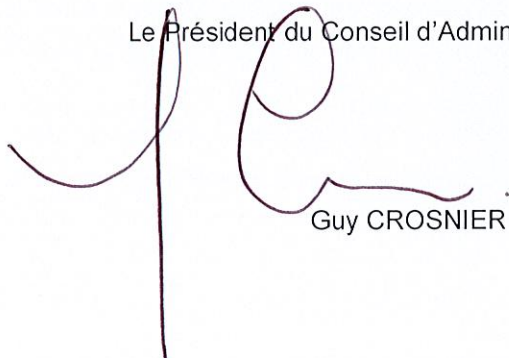
<p>B-23-05-2GT</p> <p>Don d'un véhicule, type Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) au profit de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
---	--

**Dossier remis en séance**

<p>B-23-05-8GFCP</p> <p>Approbation de la convention spécifique de groupement de commandes entre les Services Départementaux d'Incendie et de Secours de Seine et Marne, du Val d'Oise, des Yvelines et de l'Essonne pour lancer un marché d'acquisition d'appareils de détection infrarouge à transformée de Fourier et RAMAN dans le cadre des pactes capacitaires NRBC</p>	<p><b>Approuvé à l'unanimité</b></p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
---	--

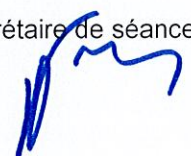
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00.

Le Président du Conseil d'Administration



Guy CROSNIER

Le Secrétaire de séance



Contrôleur Général Patrick VAILLI